

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
261	16/04/2015	APTV	488	FRDR368b Doron de Bozel: ajout de la mesure COLO201 (pesticides non agricole) en accord avec la proposition faite par l'agence de l'eau lors de la préparation de la réunion PDM (janvier 2014).
261	16/04/2015	APTV	489	Sous bassin Isère en Tarentaise, continuité : absence d'ouvrage liste 2 dans le PDM.
261	16/04/2015	APTV	490	FRDR367a L'Isère de la confluence avec le Versoyen au barrage EDF de Centron : suppression de la MIA0204 (Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long). Cette mesure n'est pas appropriée pour les masses d'eau de Tarentaise (difficulté de restaurer l'équilibre sédimentaire dans un contexte d'hydrologie artificialisée). Remplacement éventuel par la mesure MIA0602 (Restauration de ZH) compte tenu de l'opération prévue de restauration d'un bras secondaire à Centron.
261	16/04/2015	APTV	491	FRDR354a et FRDR367a et b : examiner la pertinence d'un ajout d'une mesure sur l'adaptation des régimes hydrologiques dans la suite de l'étude Isère.
261	16/04/2015	APTV	492	Ajout des mesures MIA0601 et MIA0602 qui concernent les zones humides sur l'ensemble du bassin versant.
261	16/04/2015	APTV	493	Affecter la mesure RES0303 à l'ensemble du sous bassin Isère en Tarentaise, et non pas seulement aux masses d'eau de l'Arbonne et du Mongellaz. Ces masses d'eau ne sont pas prioritaires. L'étude de gestion quantitative menée par le contrat de bassin montre des problèmes en lien avec l'activité saisonnière des stations de ski et l'étiage hivernal. Mais l'identification des secteurs tendus reste aujourd'hui approximative compte tenu de l'échelle de l'étude.
77	15/04/2015	ASA Meyne et cours d'eau d'Orange	137	L'échéance 2027 proposée tant pour l'objectif écologique que l'état chimique semble trop éloignée pour une réelle prise de conscience des moyens à mettre en œuvre par les intervenants. L'échéance de 2021 paraîtrait plus adaptée et incitative
152	17/04/2015	CA Pays de Lérins	159	La ME DU Golfe des Lérins (LP_15_92) est considérée comme ayant atteint le BE écologique et chimique dès 2015. Or le PDM prévoit une mesure pour l'atteinte du BE du milieu marin du golfe de Lérins. Pour quelles raisons le SDAGE intègre-t-il une mesure relative à la gestion des usages et la fréquentation de ce site naturel dont le BE écologique et chimique est déjà atteint ?
131	17/04/2015	CC Pays Saint Marcellin	282	Demande de suppression de la mesure RES0303 car l'EVP ne donne aucune préconisation de volume prélevable. De plus, Cette EVP a mis en avant le fait que la Grande Rigole était l'un des bassins versants du territoire Sud Grésivaudan qui comptabilise les plus petits volumes prélevés, aucun conflit d'usage n'a par ailleurs été avancé lors des échanges.
131	17/04/2015	CC Pays Saint Marcellin	283	Demande d'ajout d'une mesure d'acquisition de connaissance sur les thématique prélèvements pour les masses d'eau FRDR1117 et FRDR315. L'EVP émet un certain nombre de réserves dans ses conclusions en raison du manque de données terrain sur le territoire.
131	17/04/2015	CC Pays Saint Marcellin	284	Trouverait pertinent de prendre en compte l'état des lieux des ouvrages liste 2 réalisé par l'ONEMA qui a permis notamment d'écarter certains ouvrages ne nécessitant pas d'aménagement (ouvrages jugés non conformes). Ainsi, il aurait été pertinent de retirer les ouvrages qui ne nécessitent pas la mesure MIA0301.
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	353	Ajout de la pression prélèvements d'eau et altération de l'hydrologie et des mesures RES0303, RES0601, RES0201 et RES0202 sur FRDR240 (Rivière du Carol) et FRDR242 (Rivière Vanéra)
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	354	Ajout de la pression prélèvements d'eau et des mesures RES0303, RES0201 et RES0202 sur FRDR11069 (riu de tartares) et FRDR243a (rivière d'Angoustrine)
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	355	Suppression de la pression pollution ponctuelle domestique sur la FRDR12075 (origine de la pollution : STEP d'Eyne abandonnée en 2012)
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	359	Ajout de la pression altération de l'hydromorphologie sur la ME FRDR242 (Vanéra), du fait de travaux de recalibrage et mise en place de seuil suite à crue de 1982
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	360	Modifier l'objectif écologique des masses d'eau du BV du Sègre, tous affichés en 2015 (excepte FRDR243c (Sègre) affiché en 2027), du fait des pressions importantes existant sur ces masses d'eau.
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	363	Ajout de la mesure MIA0101 sur certaines masses d'eau du BV Sègre
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	365	Demande de complément d'information sur la mesure MIA0602 ciblée sur le BV du Sègre
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	366	Ajout de la mesure MIA0703 en lien avec l'espèce invasive Berce du Caucase
198	21/04/2015	CC Pyrénées Cerdagne	367	Ajout des mesures RES0701 et RES0801 (ressource de substitution et ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau) sur plusieurs masses d'eau du BV du Sègre, en lien avec les réflexions en cours dans le cadre de l'élaboration du PGRE
156	20/04/2015	CCI Nord Isère	292	Ajout de mesure ASS 0201: elle avait été levée sur deux masses d'eau (Hien et Bourbre avant Rhône) n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE.
156	20/04/2015	CCI Nord Isère	293	Ajout de mesure IND 0601 : elle avait été levée pour le Bion n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE
156	20/04/2015	CCI Nord Isère	294	Demande ajout mesure IND0201 sur la masse d'eau FRDR12020 (ssbv Isle crémiu). Justification: cette mesure était bien prévue dans réunion locale
156	20/04/2015	CCI Nord Isère	300	Demande ajout mesures IND0201,IND0301 et IND0901 car elles ne sont pas reprises de la sorte dans le projet de PDM pour le sous-bassin versant Paladru-Fure.
156	20/04/2015	CCI Nord Isère	301	Demande ajout mesure IND0201 sur la masse d'eau FRDR2017 . cette mesure avait été levée mais n'est pas retranscrite dans le projet de PDM.
156	20/04/2015	CCI Nord Isère	302	Demande ajout mesure IND0601 sur la masse d'eau FRDR472b . cette mesure avait été levée mais n'est pas retranscrite dans le projet de PDM.
163	16/04/2015	CEN 73	370	Ajout d'une mesure zone humide sur la Chautagne. : projet de reconversion de 60ha de maïsiculture en prairie humide permanente.
163	16/04/2015	CEN 73	371	Ajout des mesures MIA0601, MIA0602, MIA703 dans tous les bv de Savoie.
119	14/04/2015	CEN 74	275	Sur le sous-bassin versant des Dranses, demande d'ajout de la mesure MIA0602. En effet, il a été observé de nombreuses atteintes aux zones humides sur ce sous-bassin versant lors de l'actualisation de l'inventaire Zones Humides départemental de l'été 2014. Les pressions principales identifiées sont liées aux pollutions ponctuelles. La mise en place de cette mesure permettrait de restaurer la connexion de certaines zones humides alluviales avec les cours d'eau permettrait de réhabiliter certaines de leur fonction (rôle tampon de piégeage de particules et de transformation de certains éléments).
119	14/04/2015	CEN 74	276	Sur le sous-bassin versant Sud Ouest Lémanique, demande d'ajout de la mesure MIA0602. En effet, il a été observé de nombreuses atteintes aux zones humides sur ce sous-bassin versant lors de l'actualisation de l'inventaire Zones Humides départemental de l'été 2014. Les pressions principales identifiées sont liées aux pollutions diffuses par les nutriments. La mise en place de cette mesure permettrait de restaurer la connexion de certaines zones humides alluviales avec les cours d'eau permettrait de réhabiliter certaines de leur fonction (diminution de la charge en nutriments des masses d'eau, notamment des nitrates).

LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
119	14/04/2015	CEN 74	278	Sur le sousBV Dranches, demande ajout MIA0602. Il a été observé de nombreuses atteintes aux zones humides lors de l'actualisation de l'inventaire Zones Humides départemental de l'été 2014. Les pressions principales identifiées sont liées aux pollutions ponctuelles. La mise en place de cette mesure permettrait de restaurer la connexion de certaines ZH alluviales avec les cours d'eau et permettrait de réhabiliter certaines de leur fonction (rôle tampon de piégeage de particules et de transformation de certains éléments).
119	14/04/2015	CEN 74	279	Sur le ssbv Sud Ouest Lémanique, demande ajout de la mesure MIA0602 Il a été observé de nombreuses atteintes aux zones humides sur ce ssbv lors de l'actualisation de l'inventaire ZH départementale de l'été 2014. Les pressions principales identifiées sont liées aux pollutions diffuses par les nutriments. La mise en place de cette mesure permettrait de restaurer la connexion de certaines ZH alluviales avec les cours d'eau et permettrait de réhabiliter certaines de leur fonction (diminution de la charge en nutriments des mdo, notamment des nitrates).
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	220	AGR0101 (Isle Cremieu, Bas Grésivaudan). Cette mesure est: peu claire autant sur le maître d'ouvrage qu'elle cible (services Etablissements publics) que sur le contenu de la mesure. Les commentaires indiquent qu'elle peut porter sur la définition des AAC, ce qui est inadapté sur les territoires isérois concernés.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	221	AGR0201 (4 vallées Bas Dauphiné, Bièvre, Bourbre, Galaure, Est Lyonnais et Paladru Fure). Cette mesure concernant tous les bassins inclus en zone vulnérable, il aurait été cohérent soit de l'affecter par défaut à tous les bassins concernés soit de l'indiquer en mesure réglementaire chapeau. Par ailleurs, la limitation de l'érosion qui peut être favorisée par les mesures du programme d'action de la Directive Nitrates n'en est pourtant pas un des objectifs contrairement à ce que peut faire penser le titre de cette mesure.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	222	AGR0301 (4 vallées Bas Dauphiné, Bièvre, Bourbre, Est Lyonnais, Paladru Fures, Romanche). Même commentaire que pour la mesure AGR0201, c'est-à-dire: Cette mesure concernant tous les bassins inclus en zone vulnérable, il aurait été cohérent soit de l'affecter par défaut à tous les bassins concernés soit de l'indiquer en mesure réglementaire chapeau. Par ailleurs, la limitation de l'érosion qui peut être favorisée par les mesures du programme d'action de la Directive Nitrates n'en est pourtant pas un des objectifs contrairement à ce que peut faire penser le titre de cette mesure.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	223	AGR0401 (4 vallées Bas dauphiné, Bourbre, Galaure, Est Lyonnais, Bas grésivaudan, Paladru Fures). Cette mesure s'appuie notamment sur les MAEC système grandes cultures et polyculture élevage. Or si la Chambre d'agriculture de l'Isère est fortement engagée dans les actions de réduction d'intrants et dans les PAEC (portage d'un PAEC et partenariat sur 5 autres), il apparaît que les MAEC systèmes sont particulièrement exigeantes en Rhône-Alpes, compte tenu notamment des niveaux déjà modestes des IFT régionaux, des niveaux de réduction demandés et des compensations proposées fort peu incitatives au regard des modifications radicales que ces mesures impliquent. Nous tenons à souligner le fait que l'agence de l'eau ne finançant que les niveaux les plus exigeants et ne finançant pas les MAEC maintien, ces mesures ne pourront s'adresser qu'à un nombre très restreint d'agriculteurs, bien loin de l'ambition affichée dans le SDAGE de changement conséquent dans les pratiques. Enfin concernant la maîtrise foncière, si les échanges fonciers peuvent s'avérer un outil intéressant sur certains secteurs il n'en est pas moins qu'au global il y aura un retrait de ces surfaces des surfaces « productives » notamment hors zone d'élevage et que la question de l'entretien de ces surfaces et de la valorisation des fourrages se pose.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	224	AGR0303: Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire (Bievre, Bourbre, Galaure, Isle Cremieu, Est Lyonnais, Bas Grésivaudan, Paladru Fures). Même remarque que dans la mesure précédente sur l'exigence des MAEC « phytos » et sur le financement des MAEC « phytos » seulement pour les niveaux les plus élevés de réduction.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	225	AGR0503 : Elaborer un plan d'action sur une seule AAC (Bourbre). Dans les précisions apportées à cette mesure, il est évoqué qu'en ZSC, il s'agit d'imposer le programme d'action 1 à 3 ans après la définition du programme d'action si nécessaire. Nous rappelons que c'est bien, dans le cas général, au-delà de 3 ans que cette mesure réglementaire peut être prise et nous demandons à ce que le travail partenarial engage sur les AAC de captage avec les agriculteurs soit poursuivi au maximum avant toute velléité d'intervention réglementaire qui nous semblerait contre-productive.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	226	AGR0803 : Réduire la pression azotée liée aux élevages dans le cadre de la Directive Nitrates (4 vallées Bas Dauphine, Paladru-Fures). Nous dénonçons le raccourci fait entre réduction de la pression azotée et le commentaire qui demande de réduire les effectifs animaux. Nous demandons le retrait de ce point du commentaire. Par ailleurs nous soulignons que l'adjonction de coproduit ne saurait résoudre des problématiques de pression azotée. Par ailleurs l'exportation des déjections animales ne nous semble pas nécessaire ni souhaitable sur le bassin de Paladru-Fures où une opération coordonnée de mise aux normes a déjà été mise en œuvre par le passé, ni sur celui des 4 vallées.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	227	MIA0203: Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes (Bourbre) Nous demandons à ce que, si ces opérations (reméandrage notamment) doivent concerner des terrains exploités par l'agriculture, une étude du poids de ces terrains (à la fois en terme économique et fourrager) pour l'exploitation soit réalisée et que les pertes engendrées pour l'exploitant soient indemnisées.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	228	MIA0601: Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide (Guiers Aiguebelette). Nous demandons qu'en préalable aux logiques ultimes d'acquisition foncière, le SDAGE mette l'accent sur les procédures de gestion contractuelle favorisant les activités agricoles compatibles avec le maintien de la fonctionnalité des zones humides, dans une logique d'équilibre entre les enjeux économiques et environnementaux.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	229	MIA0602: Réaliser une opération de restauration d'une zone humide (Bourbre). Même demande que MIA0203, c'est-à-dire : Nous demandons à ce que, si ces opérations (reméandrage notamment) doivent concerner des terrains exploités par l'agriculture, une étude du poids de ces terrains (à la fois en terme économique et fourrager) pour l'exploitation soit réalisée et que les pertes engendrées pour l'exploitant soient indemnisées.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	230	RES0201 (Bievre, Bas Gresivaudan). Les commentaires appuient cette mesure notamment sur la mise en œuvre des MAEC IRRIG_04 et 05. Or celles-ci sont inadaptées au regard des exigences de surfaces à engager (60 % minimum des surfaces de l'exploitation) et insuffisamment rémunérées au regard des pertes économiques réelles supportées.
113	13/04/2015	Chambre agriculture 38	231	RES0302 : Mettre en place un Organisme Unique de gestion collective hors ZRE (Bievre). Nous tenons à rappeler que la Chambre d'agriculture de l'Isère a d'ores et déjà été désignée OUGC sur l'ensemble du département de l'Isère.
19	16/03/2015	Chambre d'agriculture 30	8	Ajout d'une mesure RES0701 sur le BV des Gardons
50	31/03/2015	Chambre d'agriculture 48	23	Rajout de la mention de recours aux mesures d'investissement des PDRR 2014-2020 dans le descriptif des mesures RES0701 et RES0801
50	31/03/2015	Chambre d'agriculture 48	24	Retrait ou modification de la mesure RES0602 sur le BV de la Cèze
50	31/03/2015	Chambre d'agriculture 48	25	Ajout de la mesure RES0701 sur le BV des Gardons
140	13/04/2015	Chambre d'agriculture 66	190	Ajout de mesures relatives aux ressources de substitution sur les BV du Sègre et du Tech, et au développement d'une gestion stratégique des réservoirs d'eau sur le BV du Sègre

LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
268	01/04/2015	Chambre d'agriculture 83	457	Demande que le PDM indique clairement la possibilité de recourir à la mise en place de ressources de substitution (RES0701), notamment dans le Haut Var (artuby, bresque...)
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	77	Retrait de la mesure RES0601 sur l'ensemble des masses d'eau du département de l'Hérault
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	78	Ajout de la mesure RES0802 sur l'ensemble des masses d'eau du département de l'Hérault
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	79	Ajout de la mesure RES0701 sur l'ensemble des masses d'eau du département de l'Hérault
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	80	Retrait de la mesure AGR0202 sur la masse d'eau du Bagnas
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	81	Ajout des mesures AGR0101 et COL0101 sur la masse d'eau du Bagnas
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	82	Ajout de la mesure COL0201 sur la masse d'eau du Bagnas
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	83	Ajout de la mesure COL0101 sur le BV de l'Hérault
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	84	Ajout de la COL0201 sur le BV de l'Hérault
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	85	Ne pas identifier les ouvrages à mettre en conformité pour la continuité écologique
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	86	Ajout de la mesure COL0201 sur le BV du Libron
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	87	Ajout de la mesure COL0201 sur le BV de l'Orb
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	88	Ajout de la mesure RES0801 sur le BV de l'Orb
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	89	
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	90	Ajout de la COL0101 sur le BV de Thau
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	91	Ajout de la COL0201 sur le BV de Thau
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	92	Ajout des mesures AGR0101, COL0101 et COL0201 sur le BV de l'Aude médiane
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	93	Retrait de la mesure RES0301 sur le BV de l'Aude médiane
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	94	Ajout de la mesure COL0101 sur alluvions entre Vidourle et Lez et littoral entre Montpellier et Sète
53	30/03/2015	Chambre d'agriculture de l'Hérault	183	Ajout de la mesure COL0201 sur alluvions entre Vidourle et Lez et littoral entre Montpellier et Sète
109	14/04/2015	Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (13)	148	Demande que la mesure AGR0802 soit appliquée sur les BV de l'Arc et de la Touloubre dans le cadre de la lutte contre les pollutions liées aux produits phytosanitaires, ces actions pouvant être accompagnées par la Chambre (projets d'aires de remplissage/lavage individuels et collectifs)
174	15/04/2015	Chambre d'agriculture Languedoc-Roussillon	198	compléter le descriptif des mesures RES0701 et RES0801 pour indiquer que ces mesures peuvent intégrer le recours aux mesures d'investissement des PDR 2014-2020, pour permettre le financement européen de projets en lien avec les réseaux d'irrigation agricoles
174	15/04/2015	Chambre d'agriculture Languedoc-Roussillon	199	Sur tous les BV de LR où est préconisée la mesure RES0303, ajouter la mesure RES0701
56	31/03/2015	Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées	97	Ajout de la mesure RES0701 sur toutes les masses d'eau concernées par la mesure RES0303
56	31/03/2015	Chambre d'agriculture Midi-Pyrénées	98	Rajout de la mention de recours aux mesures d'investissement des PDRR 2014-2020 dans le descriptif des mesures RES0701 et RES0801
243	09/03/2015	CISALB	422	Alluvions des marais de Chautagne et de Lavours (FRDR330) : retrait des mesures prélèvements en lien avec l'étude de caractérisation et du zonage stratégique.
243	09/03/2015	CISALB	424	Alluvions plaine de Chambéry (FRDG304) : ajout de RES0802 (améliorer un ouvrage de captage).
243	09/03/2015	CISALB	425	Lac du Bourget (FRDL60) : ajout de RES0801 (niveau du lac), MIA0701 (sur la fréquentation des abords), GOU0202 (outil de gestion concertée : mesure qui découle de la carte 4B), AGR0302 (limiter les apports d'intrants au-delà de la directive Nitrates).
243	09/03/2015	CISALB	426	Canal de Savières (FRDR525) : ajout de MIA0703 (biodiversité), MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restauration de ZH). Objectif : 2015 mais paramètre morphologie.
243	09/03/2015	CISALB	427	Sierroz de la source à la confluence avec la Deysse et la Deysse (FRDR526a) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0302 (supprimer un ouvrage), MIA0301 (aménagement un ouvrage), MIA0703 (biodiversité), ASS0402 (nouvelle STEP), AGR0202 (limiter les transferts au-delà de la directive Nitrates), AGR0302 (limiter les apports au-delà de la directive N), AGR0804 (Réduire la pression phosphorée élevages), AGR0803 (réduire la pression azotée élevages), AGR0801 (réduire la pollution ponctuelles fertilisants), IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances), RES0202 (économie d'eau particuliers collectivités), RES0203 (économie d'eau artisanat industrie), RES0201 (économie agriculture). Demande d'ajouter les MOOX en paramètre d'exemption.
243	09/03/2015	CISALB	428	La Leyse de la Doria au Lac (FRDR527b) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0302 (supprimer un ouvrage), MIA0203 (restauration de grande ampleur), MIA0703 (biodiversité), IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances), IND12 (réduction des flux de substances), RES0202 (économie d'eau particuliers collectivités), RES0203 (économie d'eau artisanat industrie), RES0301 (OUGC en ZRE), RES0802 (améliorer un ouvrage de captage).
243	09/03/2015	CISALB	429	Sierroz de la confluence avec la Deysse au lac (FRDR526b) : ajout de MIA0302 (supprimer un ouvrage) et MIA0703 (biodiversité). Retrait des mesures liées à la pollution diffuses par les pesticides : cette altération est en lien avec l'amont.

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
243	09/03/2015	CISALB	430	L'Albanne (FRDR528) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances), IND12 (réduction des flux de substances), RES0802 (améliorer un ouvrage de captage).
243	09/03/2015	CISALB	431	Ruisseau de Belle-Eau (FRDR529) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), MIA0202, IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances).
243	09/03/2015	CISALB	433	Canal de Chautagne (FRDR1484) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité).
243	09/03/2015	CISALB	434	L'Hyères (FRDR1487) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), MIA0302 (supprimer un ouvrage),RES0802 (améliorer un ouvrage de captage).
243	09/03/2015	CISALB	435	Le Tillet (FRDR1491) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances), IND12 (réduction des flux de substances), RES0202 (économie d'eau particuliers collectifs), RES0203 (économie d'eau artisanat industrie), RES0201 (économie agriculture). Demande d'ajout des MOOX dans les paramètres de dérogation.
243	09/03/2015	CISALB	436	Ruisseau de Drumettaz (FRDR10403) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité),RES0202 (économie d'eau particuliers collectifs), RES0203 (économie d'eau artisanat industrie), RES0201 (économie agriculture). Demande de repousser l'échéance d'atteinte de EEC à 2027 pour le paramètre hydrologie.
243	09/03/2015	CISALB	437	Le ruisseau de la Mère (FRDR11021) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), MIA0202 (restauration classique), IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances). Retrait de la RES0303. Repousser l'échéance EEC à 2027, pour les paramètres morphologie et substances dangereuses.
243	09/03/2015	CISALB	438	Ruisseau Nant Bruyant (FRDR11051) : MIA0703 (biodiversité), RES0202 (économie d'eau particuliers collectifs), RES0301 (OUGC en ZRE).
243	09/03/2015	CISALB	439	Ruisseau la Monderesse (FRDR11646) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), RES0202 (économie d'eau particuliers collectifs), RES0201 (économie agriculture). Demande de repousser l'échéance EC à 2027 pour le paramètre hydrologie.
243	09/03/2015	CISALB	440	Le Torne (FRDR11672) : suppression de la mesure RES0303. Passer l'échéance de 2027 (hydro, morphp) à 2015.
243	09/03/2015	CISALB	441	Ruisseau de Merderet et des Marais (FRDR13004) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), IND0701(pollutions accidentelles), IND0901(mise en compatibilité autorisation de rejets), IND0301 (réduction rejet substances), IND12 (réduction des flux de substances), RES0202 (économies d'eau particuliers collectifs), RES0201 (économies d'eau agriculture), RES0201 (économie agriculture), RES0701 (ressource de substitution). Ajout DREAL : MIA0202 va démarrer au plan de gestion 2016-2021 avec un objectif de 2021.
243	09/03/2015	CISALB	442	La Laysse de la source à la Doria (FRDR527) : ajout de MIA0601 (maitrise foncière ZH), MIA0602 (restau ZH), MIA0703 (biodiversité), IND0701(pollutions accidentelles), et RES0303 (PGRE). Ajouter une dérogation pour l'hydrologie pour un objectif BE en 2015.
243	09/03/2015	CISALB	443	Ruisseau le Ternèze (FRDR11988) : ajout MIA0601 et MIA0602 sur les ZH.
13	05/03/2015	CLE Ardeche	112	Supprimer la mesure MIA0301 (continuite ecologique) sur les retenues de Puylaurent (FRDL88) et de Villefrot (FRDL87).
13	05/03/2015	CLE Ardeche	113	Ajouter la mesure MIA0202 (restauration) sur le Chassezac aval (FRDR413c) et le Chassezac intermediaire (FRDR413b) et le ruisseau du Granzon (FRDR10474)
13	05/03/2015	CLE Ardeche	114	Ajouter les mesures AGRO202 (limiter intrants), AGRO302 (limiter fertilisants) et AGRO804 (elevages) sur l'Altier (FRDR416)
13	05/03/2015	CLE Ardeche	115	Supprimer la mesure AGRO303 (pesticides agricoles) sur le ruisseau du Moulin (FRDR11251) en lien avec la demande de suppression du captage prioritaire de St Julien Peyrolas (cf ligne 9)
13	05/03/2015	CLE Ardeche	116	Supprimer la mesure AGRO303 (pesticides agricoles) sur le ruisseau du Moulin (FRDR11251) en lien avec la demande de suppression du captage prioritaire de St Julien Peyrolas.
13	05/03/2015	CLE Ardeche	117	Ajout des mesures ASS0401 (STEP ERU), ASS0801 (ANC), et ASS0302 (réseau hors ERU) sur le Chassezac amont (FRDR414) et l'Altier (FRDR416).
13	05/03/2015	CLE Ardeche	118	Supprimer la mesure IND0901 (autorisation rejets) sur l'Ibie (FRDR412)
13	05/03/2015	CLE Ardeche	120	Supprimer la mesure MIA0901 (profils baignade) sur l'Ardeche amont (FRDR421) et la Beaume aval (FRDR417b)
13	05/03/2015	CLE Ardeche	409	Ajouter la mesure RES0303 (partage ressource) sur l'Ardèche amont (FRDR421). Cette mesure est demandée sur l'Ardèche amont au même titre que le Lignon, en cohérence avec l'étude volumes prélevables et le futur PGRE
13	05/03/2015	CLE Ardeche	410	Ajouter la mesure RES0202 (économies d'eau) sur la Beaume amont (FRDR417a). Cette masse d'eau a été étudiée dans l'EVP et va être reprise dans le PGRE. Le schéma directeur AEP de la commune de Valgogre en cours de réalisation a mis en évidence un rendement de réseau d'environ 30 %. Cette mesure pourrait contribuer à réduire le déséquilibre quantitatif de cette masse d'eau.
13	05/03/2015	CLE Ardeche	412	Ajouter la mesure RES1201 (ressources - autres) sur la Beaume amont (FRDR417a) et aval (FRDR417b) et le ruisseau du Blajoux (FRDR11449). Comme pour l'Altier, une animation en gestion quantitative par la Chambre d'agriculture est nécessaire sur le bassin versant Beaume-Drobie, pour accompagner la mise en œuvre du contrat de rivière et du futur PGRE, de façon détachée de la mise en place d'un OUGC.
13	05/03/2015	CLE Ardeche	413	Ajout de la mesure ASS0801 (ANC) sur le Salindres (FRDR12040). Au regard de l'état écologique médiocre du Salindres, affluent du Chassezac, il apparaît indispensable localement d'inscrire au moins une mesure sur cette masse d'eau au PDM. Le contrat de rivière Chassezac identifie la création ou la modernisation des systèmes d'assainissement non collectifs comme une action prioritaire sur cette masse d'eau.
13	05/03/2015	CLE Ardeche	414	Ajout des mesures ASS0502 (traitement suffisant STEP > 2000 EH) et ASS0302 (réseau hors ERU) sur l'Ardèche médiane (FRDR419). Les suivis qualité effectués dans le cadre du contrat de rivière mettent en évidence des pollutions organiques ponctuelles lors des épisodes pluvieux et une dégradation durable de l'état écologique de cette masse d'eau (bon état en 2013, mais de nouveau moyen en 2014 à cause de l'acidification). La réhabilitation de la STEP de Bourdary n'interviendra qu'en 2016 (ASS0502). Des diagnostics de réseaux d'assainissement réalisés dans le cadre du contrat de rivière Ardèche devraient se concrétiser par des travaux sur les réseaux à partir de 2016.

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
13	05/03/2015	CLE Ardeche	415	Ajout des mesures ASS0502, ASS0302 et IND0601 (sites et sols pollués) sur la Ligne (FRDR11194). Les suivis qualité sur ce cours d'eau ont mis en évidence une dégradation durable de la qualité écologique qui pourrait être due à la fois à des pollutions d'origine organique (diatomées déclassantes) et par des métaux lourds (présence de zinc). Les mesures ASS0502 et ASS0302 correspondant aux travaux d'amélioration de la STEP et des réseaux d'assainissement de Largentière. La pollution au zinc provient vraisemblablement des eaux d'exhaure de la mine de Largentière (activité d'extraction de plomb, de zinc et argent), dont le traitement par une STEP spécifique a été arrêté en 20XX ?
13	05/03/2015	CLE Ardeche	416	Supprimer la mesure ASS0501 (Equipement STEP ERU) et la remplacer par la mesure ASS0302 (réseau hors ERU) sur la Beaume aval (FRDR417b). La mesure ASS0501 n'est pas adaptée car il n'y a a priori pas d'impact de la STEP sur la baignade en fonctionnement normal par temps sec. Il est proposé de la remplacer par la mesure ASS0302 correspondant à la réhabilitation des réseaux de la commune de Joyeuse qui impactent la qualité du site de baignade de la Tourasse. Cette action est inscrite au contrat de rivière.
13	05/03/2015	CLE Ardeche	418	Supprimer la mesure RES0303 sur l'Ardèche médiane (FRDR419). Cette masse d'eau n'est pas concernée par le partage de la ressource en eau car axe soutenu non étudié dans l'EVP et hors PGRE
13	05/03/2015	CLE Ardeche	419	Ajouter la mesure RES0301 (OUGC) sur toutes les ME du ssBV Beaume-Drobie et sur l'Auzon (FRDR11447). 2 ZRE ont été instituées sur le ssBV Beaume-Drobie et Auzon-Claduègne. La mise en place d'une OUGC est donc nécessaire.
218	17/04/2015	CLE Arve	328	Suppression des deux ouvrages prioritaires liste 2 "ROE31015 SEUIL aval confluence giffre" et "ROE31016 Seuil aval pont de vougy" du PDM. La CLE demande ce retrait afin de mobiliser les moyens de ces collectivités sur des travaux de restauration hydromorphologiques sur les secteurs qui ressortiront des démarches en cours touchant à la continuité écologique, le coût de restauration de ces ouvrages étant élevé alors qu'ils sont plutôt récents et a priori franchissables par conception pour l'ombre (le seuil aval confluence).
218	17/04/2015	CLE Arve	330	Suppression des deux ouvrages prioritaires liste 2 "ROE31015 SEUIL aval confluence giffre" et "ROE31016 Seuil aval pont de vougy" du PDM. La CLE demande ce retrait afin de mobiliser les moyens de ces collectivités sur des travaux de restauration hydromorphologiques sur les secteurs qui ressortiront des démarches en cours touchant à la continuité écologique, le coût de restauration de ces ouvrages étant élevé alors qu'ils sont plutôt récents et a priori franchissables par conception pour l'ombre (le seuil aval confluence).
128	16/04/2015	CLE Basse Vallée de l'Ain	277	
128	16/04/2015	CLE Basse Vallée de l'Ain	280	Demande d'ajout de la mesure RES0701 à la masse d'eau FRDG390 pour être en cohérence avec les projets et discussions locaux.
128	16/04/2015	CLE Basse Vallée de l'Ain	281	Demande de suppression de la mesure RES0303 car l'EVP ne donne aucune préconisation de volume prélevable. De plus, Cette EVP a mis en avant le fait que la Grande Rigole était l'un des bassins versants du territoire Sud Grésivaudan qui comptabilise les plus petits volumes prélevés, aucun conflit d'usage n'a par ailleurs été avancé lors des échanges.
128	16/04/2015	CLE Basse Vallée de l'Ain	318	Demande de modification de l'échéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR10585 (le ruisseau du Toison). En effet, l'objectif est fixé pour 2015, malgré un état mauvais évalué en 2013 et 2014.
128	16/04/2015	CLE Basse Vallée de l'Ain	326	Demande d'ajout de la mesure GOU0202 aux masses d'eau concernant la rivière d'Ain (FRDR484, FRDR490)
82	15/04/2015	CLE Bièvre Liers Valloire	201	Demande ajout pression prélèvement sur la masse d'eau FRDR10091a ruisseau des Eydoches et mesures associées
82	15/04/2015	CLE Bièvre Liers Valloire	202	Transmission avis SI des Eaux de la Galaure : remise en cause du classement du captage du poulet à Virville en captage prioritaire : aucun dépassement de la norme qualité nitrates, moyenne à 35 mg/l, percentile 90 à 40 mg/l, tendance à la baisse depuis juillet 2013.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	257	mesure MIA0202: demande à ce qu'elle soit sur l'ensemble du linéaire de la Bourbre
48	30/03/2015	CLE Bourbre	258	mesure AGR0201 et AGR0301 L'ensemble du bassin versant est en zone vulnérable aux nitrates. L'ensemble des masses d'eau du bassin versant devrait donc être concerné par ces deux mesures.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	259	mesure COL0201 L'ensemble du bassin versant est concerné par la pollution par les pesticides. Il convient donc de mettre en ?uvre cette mesure sur l'ensemble des masses d'eau du bassin versant.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	260	ASS0301 : L'ensemble du territoire de la CAPI et le secteur de Pont de Chéry vont être concernés par cette mesure. Il convient d'ajouter la Bourbre de la confluence Hien jusqu'au Rhône (masse d'eau 506a, b et c).
48	30/03/2015	CLE Bourbre	261	La mesure « ASS 0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement » qui avait été levée sur deux masses d'eau (Hien et Bourbre avant Rhône) n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE. La mesure « IND 0601 - Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux sites industriels) » qui a été levée pour le Bion n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE
48	30/03/2015	CLE Bourbre	262	mesure MIA0202. Souhait que Cette mesure concerne l'ensemble du linéaire de la Bourbre.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	263	mesure AGR0201 et AGR0301 L'ensemble du bassin versant est en zone vulnérable aux nitrates. L'ensemble des masses d'eau du bassin versant devrait donc être concerné par ces deux mesures.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	264	mesure COL0201 L'ensemble du bassin versant est concerné par la pollution par les pesticides. Il convient donc de mettre en ?uvre cette mesure sur l'ensemble des masses d'eau du bassin versant.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	265	ASS0301 L'ensemble du territoire de la CAPI et le secteur de Pont de Chéry vont être concernés par cette mesure. Il convient d'ajouter la Bourbre de la confluence Hien jusqu'au Rhône (masse d'eau 506a, b et c).
48	30/03/2015	CLE Bourbre	266	ASS 0201 - Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement » qui avait été levée sur deux masses d'eau (Hien et Bourbre avant Rhône) n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE. La mesure « IND 0601 - Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux sites industriels) » qui a été levée pour le Bion n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE
48	30/03/2015	CLE Bourbre	267	mesure COL0201 L'ensemble du bassin versant est concerné par la pollution par les pesticides. Il convient donc de mettre en ?uvre cette mesure sur l'ensemble des masses d'eau du bassin versant.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	268	Ajout de mesure ASS 0201: elle avait été levée sur deux masses d'eau (Hien et Bourbre avant Rhône) n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE.
48	30/03/2015	CLE Bourbre	270	Ajout de mesure IND 0601 : elle avait été levée pour le Bion et n'est pas retranscrite dans les actions du SDAGE
48	30/03/2015	CLE Bourbre	271	Ajout de mesure MIA0202: sur tout le linéaire de la Bourbre
48	30/03/2015	CLE Bourbre	272	Ajout de mesure AGR0201 et AGR0301 sur l'ensemble des masses d'eau du bv
48	30/03/2015	CLE Bourbre	273	Demande d'ajout ASS0301 L'ensemble du territoire de la CAPI et le secteur de Pont de Chéry vont être concernés par cette mesure. Il convient d'ajouter la Bourbre de la confluence Hien jusqu'au Rhône (masse d'eau 506a, b et c).
48	30/03/2015	CLE Bourbre	323	mesure AGR0503 Cette mesure concerne les aires d'alimentation de captage. Il est délicat de considérer qu'une mesure prise sur une aire d'alimentation de captage aura un impact sur la masse d'eau superficielle adjacente. Il est en effet question d'eau souterraine.
4	03/02/2015	CLE Calavon	128	validation sur le territoire du Calavon-Coulon du PdM qui a pris en compte les remarques des gestionnaires

LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
108	13/04/2015	CLE Drac Amont (CLEDA)	138	demande de reprise des échéances d'objectif de BE arrêtées aux réunions départementales. Dans un souci de cohérence avec les réalités de terrain concernant l'état des ME listées (FRDR10012 , FRDR2027a , FRDR353c , FRDR10390 , FRDR11930 , FRDR350 , FRDR352 , FRDR353b) il est demandé de réévaluer le risque RNAOE en veillant à associer dans cette évaluation les connaissances et l'expertise des acteurs locaux et d'intégrer les échéances d'objectif de BE arrêtées en réunion de concertation locale.
108	13/04/2015	CLE Drac Amont (CLEDA)	139	Incohérence de l'objectif de BE de la ME 353c établi à 2021 dans le précédent SDAGE, ramené à 2015 dans le projet de SDAGE 2016-2021 alors même que la cause et le paramètre déclassant justifiant le report de délais sont toujours d'actualité (paramètre hydrologie ? aucune action n'a encore été menée et les pressions/impacts ne sont pas encore traités)
108	13/04/2015	CLE Drac Amont (CLEDA)	140	idem objectif 2015 pour ME 10390 incohérent. L'étude EVP a montré que l'insuffisance de débit et/ou les obstacles présents ne permettent pas un fonctionnement biologique minimum du milieu
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	362	Demande de revoir les causes du déclassement du barrage de Chambon
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	374	Demande de suppression de la mesure MIA0302 sur la FRDR335a (Le Nénéon). Justification: Sur le Vénéon, une altération de la continuité du fait du barrage de Plan du Lac est relevée. Le Programme de Mesures préconise d'aménager le seuil pour diminuer son impact sur la continuité piscicole et sédimentaire. La CLE relève qu'il est également préconisé de supprimer un ouvrage sur cette masse d'eau sans que l'ouvrage ne soit précisé. D'après les réflexions du groupe de travail, le seuil du Buclet était concerné par cette mesure. La CLE DEMANDE au Comité de Bassin de supprimer la mesure de suppression d'un ouvrage sur le Vénéon dans la mesure où le seuil du Buclet a été récemment démantelé par la SOVEMAT.
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	375	Demande de correction des incohérences sur les mesures affectées à la Jonche. Il y a eu en effet une inversion dans les mesures proposées entre l'amont et l'aval. La réhabilitation du réseau d'assainissement devrait s'appliquer à l'amont de Pierre-Châtel et à l'aval périmètre Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Jonche. La création de la STEP doit se faire dans le tronçon amont (Pierre-Châtel). La restauration de l'équilibre sédimentaire et du profil en long n'est pas pertinent sur la Jonche amont. Il serait plus judicieux de prescrire une restauration des espaces de bon fonctionnement et des berges sur les 2 tronçons. Il y a également un enjeu pour réaliser une étude globale sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et à l'artisanat avec éventuellement une étude globale sur la réduction des pollutions associées à l'industrie et à l'artisanat. Il est important de poursuivre le travail engagé sur la problématique PCB sur Susville par le traitement de la pollution (étang des Moutières, Jonche, décharge communale).
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	388	Demande de suppression de la mesure RES0101 sur la Sezia (FRDR347). Remise en cause de son utilité. Demande de prise en compte de l'étude du contrat de rivière Drac pour proposer une mesure adaptée.
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	389	Demande de l'ajout d'une disposition sur la création d'une STEP sur Corps
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	390	Demande d'ajout d'une action de restauration de l'équilibre sédimentaire de la Bonne amont (FRDR345), tel qu'inscrit dans les préconisations de l'étude rivière du SIGREDA
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	391	Demande à ce que soit plutôt traité ici la mise en conformité de la station d'épuration et du réseau d'assainissement sur Gresse-en-Vercors dans la mesure où la réhabilitation des réseaux d'assainissement de Saint-Paul de Varcès, Saint-Andéol et de Château-Bernard ne sont pas prioritaires. En effet, sur la Gresse à l'amont des Saillants du Gua et le Lavanchon, l'assainissement n'est pas satisfaisant et exerce une pression susceptible de dégrader la qualité des eaux. Pour ce faire, le PDM préconise de réhabiliter le réseau d'assainissement de Saint-Paul de Varcès (relié à Aquapole), d'équiper et de rendre conforme la station d'épuration de Gresse-en-Vercors et de réhabiliter les réseaux d'assainissement de plusieurs communes, notamment Château-Bernard et Saint-Andéol.
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	392	Demande à ce que les conclusions du groupe de travail relatives à la suppression des pressions affichées sur la masse du ruisseau Jonier soient prises en compte en l'absence de pression vérifiée localement.
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	404	Demande d'ajout d'une mesure continuité sur la Sezia (FRDR347). Il s'agit notamment du seuil EDF ROE40210. Cela avait été indiqué dans la réunion PDM : « Aménager les seuils RTM, SNC (ROE40206) pour montaison et dévalaison) et EDF (ROE 40210) (Enjeu = dévalaison sur l'ouvrage EDF) ». Argument : état écologique moyen dû à l'hydrologie => les seuils sur la Sézia augmentent considérablement les infiltrations naturelles.
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	405	Demande de suppression du traitement de l'ouvrage ROE28249 et ajout du ROE2812 à la place
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	423	Demande de correction des incohérences liées à la masse d'eau de Perre Chatel.
62	09/04/2015	CLE Drac Romanche	432	Demande à ce que la mesure de restauration de la source pétrifiante des Clots soit réintégrée à la bonne masse d'eau. En effet, la restauration de zones humides sur la Lignarre (aulnaie blanche) et sur la masse d'eau de Ferrand et de la Romanche en aval du Chambon (source pétrifiante des Clots). La CLE constate ici une erreur qui a déjà été relevée lors des groupes de travail: la source pétrifiante des Clots (Mizoën) se situe en amont du Chambon et non en aval
5	16/03/2015	CLE Drome	398	Les masses d'eau souterraines de la Drôme n'apparaissent pas dans le PDM, alors qu'elles sont ciblées dans le SDAGE.
5	16/03/2015	CLE Drome	399	Grenette (FRDR11495) : la pression nitrate a été supprimée par rapport au SDAGE 201-2015, or ce cours d'eau prend sa source loin de la source de Chaffoix, nappe perchée du secteur, touchée par une pollution aux nitrates.
5	16/03/2015	CLE Drome	400	La Romane (FRDR10518) : ajout de la pression morphologie. Le cours d'eau n'a pas été mis à jour dans le RNAOE 2021.
5	16/03/2015	CLE Drome	401	Identifier le bassin de la Drôme prioritaire pour les pesticides. Source de Chaffoix est captage prioritaire pour les nitrates qui présente aussi un problème de pesticides, qui est la seule ressource de la commune d'Autichanmp. Nouvelle ressource en cours de réalisation qui montre une absence de pesticides et de nitrates.
5	16/03/2015	CLE Drome	402	La Sure et la Sye ne sont pas sur la carte de la restauration de la continuité écologique alors qu'un risque continuité a été identifié.
5	16/03/2015	CLE Drome	403	Ajout des mesures RES0202 (économie d'eau pour les particuliers et des collectivités) et RES0701 (ressources de substitution) pour compléter la RES0303 (PGRE)
172	16/04/2015	CLE du SAGE des nappes de la plaine du Roussillon	197	cf. demandes identiques de l'avis du Syndicat des nappes de la plaine du Roussillon (avis n°3).
58	08/04/2015	CLE du SAGE Gardons	99	Retrait de la mesure relative à la restauration de la continuité écologique sur le Gardons d'Alès lozérien (retiré de la liste 2)
90	13/04/2015	CLE SAGE Breuchin	274	le PDM doit faire mention du déficit quantitatif sur le milieu superficiel (Breuchin (FRDR689)) à la place du milieu souterrain (FRDG391 (nappe du breuchin)) (cf. résultats EVP)
20	23/03/2015	CLE SAGE Est Lyonnais	406	Harmoniser la nomination de la FRDG334 "couloirs de l'est lyonnais (Meyzieu, Décines, Mions) et alluvions de l'Ozon" avec l'appellation utilisée dans le SAGE "Couloirs de l'est lyonnais (Meyzieu, Décines, Héryrieux) et alluvions de l'Ozon".
20	23/03/2015	CLE SAGE Est Lyonnais	407	Grand Large : supprimer les mesures MIA0202 et MIA0203 car elles concernent les cours d'eau et non des plans d'eau.

LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
20	23/03/2015	CLE SAGE Est Lyonnais	408	Supprimer les mesures AGR0101, AGR0201, AGR0301, AGR0401 pour les masses d'eau plans d'eau à l'exception du lac de eaux bleues.
20	23/03/2015	CLE SAGE Est Lyonnais	411	Supprimer la mesure ASS0101 pour le Grand Large
20	23/03/2015	CLE SAGE Est Lyonnais	417	Ajouter IND0301 (technologie propre), IND0701 (prévention des pollutions ponctuelles), IND0901 (convention de rejet).
20	23/03/2015	CLE SAGE Est Lyonnais	420	Ajouter une mesure de gouvernance pour la compétence GEMAPI.
197	18/04/2015	CLE SAGE Haut-Doubs Haute-Loue	269	FRDR10180 - ruisseau de la morte / fontaine ronde : demande de porter l'objectif de bon état de 2015 à 2021 La restauration dont le ruisseau doit faire l'objet nécessite du temps pour être mise en place et produire des effets.
36	13/03/2015	CLE SAGE Nappe astienne et SMETA	13	Le PdM permettra de résorber durablement les déficits
199	15/04/2015	CLE Vouge	200	Suppression de la mesure RES0303 associée à la pression prélèvements sur la ME FRDR645 - la Vouge.
199	15/04/2015	CLE Vouge	232	Ajout de la mesure MIA0202 sur la ME FRDR11304a - la Cent-Fonts jusqu'à la Varaude.
201	23/04/2015	CNR	236	Nécessité de prendre en compte les enjeux socio-économiques pour la capacité à mettre en oeuvre le SDAGE et aussi pour maîtriser les impacts socio-économiques. Dans ce cadre, la CNR considère que la disposition 6A-10 concernant les éclusées qu'il est trop tôt pour annoncer des mesures alors même qu'il n'existe pas d'études partagées sur ce sujet.
201	23/04/2015	CNR	237	La question du changement climatique et la OF0 soulignant la nécessité de l'adaptation à ce changement, il conviendra d'aborder cette réflexion dans une logique de bilan écologique global (bilan carbone et biodiversité) et de développement durable, conciliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux
201	23/04/2015	CNR	238	La consultation à l'échelle de la mesure rend la traduction opérationnelle complexe et la formulation des mesures mériterait d'être plus précise. Par exemple MIA0301 pourrait être "aménagement un ouvrage s'il fait obstacle à la continuité écologique en cohérence avec le classement des cours d'eau en liste 2"
201	23/04/2015	CNR	239	Concernant la mesure MIA0301, nous avons bien noté que le programme de mesures souligne qu'elles ont été retenues sur les cours d'eau classée en liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement.
201	23/04/2015	CNR	240	FRDR2000 L'Etude bon potentiel conduite par l'Agence de l'Eau a identifié comme actions environnementales sur ce tronçon de possibles restaurations de lônes. Etant donnée qu'il n'y a pas de lônes rattachées à cette masse d'eau et suite à l'augmentation du débit réservé à l'aval de Génissiat, CNR est d'accord avec l'échéance 2015 considérant que le bon potentiel est atteint sur cette masse d'eau. Les actions partenariales locales se poursuivront dans le cadre des démarches engagées comme le plan de gestion Eturnel.
201	23/04/2015	CNR	241	FRDR 2002 CNR propose de supprimer la mesure car il s'agit d'un secteur de retenue naturel. L'étude bon potentiel ciblait de potentielles actions de démontage d'anciens ouvrages : pour CNR, pas d'ouvrages sur ce secteur donc pas de visibilité sur de possibles actions à conduire. Un point sur le niveau d'atteinte du bon état est nécessaire et en fonction une possible avancée de l'échéance. CNR considère cette masse d'eau équivalente à la FRDR 2003 et que l'objectif 2027 devrait être modifié.
201	23/04/2015	CNR	242	La FRDR2003 est au bon potentiel écologique en 2015.
201	23/04/2015	CNR	243	Le barrage de Villebois ROE40111 n'est pas sur la FRDR2006 mais sur la FRDR2004.
201	23/04/2015	CNR	244	Ajouter le ROE40116 Caluire sur le FRDR2005
201	23/04/2015	CNR	245	Supprimer la MIA0203 sur FRDR2007d Rhône de Montélimar considérant qu'avec l'ensemble des opérations de restauration réalisées et engagées sur ce vieux Rhône, on peut considérer le bon potentiel atteint en 2015 sur cette masse d'eau. Nous demandons le retrait de la mesure dans la mesure où il n'y a pas de projets avec une additionnalité identifiés dans l'étude bon potentiel pour envisager une phase 3 de restauration.
201	23/04/2015	CNR	246	Supprimer la MIA0203 sur FRDR2006b Rhône de Roussillon. Considérant l'ensemble des opérations de restauration réalisées et engagées sur ce vieux Rhône, on peut considérer le bon état atteint en 2015 sur cette masse d'eau. A noter qu'il n'y a pas de nouveaux projets avec une additionnalité identifiés dans l'étude bon potentiel . CNR propose donc d'avancer l'échéance à 2015 cohérente avec l'objectif d'état chimique et de retirer la mesure.
201	23/04/2015	CNR	247	CNR propose de supprimer la RES0101 sur la FRDR2007 et FRDR2008.
201	23/04/2015	CNR	248	CNR demande de rattacher le ROE30982 au bassin versant affluent du Lez FRDR406, comme sur toutes les autres confluence le long du fleuve.
201	23/04/2015	CNR	249	
201	23/04/2015	CNR	250	CNR demande de supprimer la MIA0301 sur la masse d'eau FRDR2007.
201	23/04/2015	CNR	251	CNR demande de supprimer la MIA0301 sur la masse d'eau FRDR2007c.
201	23/04/2015	CNR	252	La CNR demande de supprimer la MIA0301 sur la masse d'eau FRDR2007e Donzère Mondragon car non classée en liste 2.
201	23/04/2015	CNR	253	La CNR demande de supprimer la RES0101 sur la FRDR2007e Donzère Mondragon.
201	23/04/2015	CNR	254	CNR demande de supprimer la MIA0301 sur la masse d'eau FRDR2008.
201	23/04/2015	CNR	255	CNR demande de supprimer la MIA0301 sur la masse d'eau FRDR2008a.
201	23/04/2015	CNR	256	
201	23/04/2015	CNR	338	CNR demande de supprimer la MIA0301 sur la masse d'eau FRDR2007
144	16/04/2015	Comité de rivière Romanche (SACO)	343	Demande suppression mesure continuité sur la masse d'eau FRDL83. Cela n'avait en effet pas été discuté en réunion locale. De plus, il n'y a pas d'ouvrage ciblé.
144	16/04/2015	Comité de rivière Romanche (SACO)	344	Demande de modification d'affectedaction mesure MIA0602. Incohérence action zones humides MIA0602 pas rattaché à la bonne masse d'eau FRDR335c(ferrand aval)
144	16/04/2015	Comité de rivière Romanche (SACO)	345	Demande de suppression de mesures sur la romanche aquavallée à confluence drac, car travaux SymbHI terminés d'ici 2015
144	16/04/2015	Comité de rivière Romanche (SACO)	346	Demande suppression mesure MIA0202
209	14/04/2015	Communauté de communes du Genevois	217	Actions de restauration des cours d'eau la Laire: une étude, dont la pertinence reste à démontrer, est prévue au contrat corridors et non des travaux de restauration comme identifiés au PDM. Aussi, la CCG demande à supprimer du PDM la partie travaux de restauration de la Laire et de s'en tenir à une étude de définition de ces travaux au PDM 2016-2021.
65	07/04/2015	Conseil général des Pyrénées-Orientales	107	Ajout de la mesure RES0501 sur les masses d'eau souterraines du Quaternaire et du Pliocène
65	07/04/2015	Conseil général des Pyrénées-Orientales	108	Ajout de la mesure COL0101 sur les masses d'eau souterraines du Quaternaire et du Pliocène
65	07/04/2015	Conseil général des Pyrénées-Orientales	109	Ajouter une mesure relative à la gestion des serres hors sol dans la zone vulnérable

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
65	07/04/2015	Conseil général des Pyrénées-Orientales	110	remarque sur les délais de réalisation de la mesure MIA0203 sur l'Agly
164	10/04/2015	Conseil Régional Languedoc-Roussillon	191	Compléter le descriptif des mesures RES0701 et RES0801 pour indiquer que ces mesures peuvent intégrer "le recours aux mesures d'investissement des PDR 2014-2020" pour permettre le financement européen de projets en lien avec les réseaux d'irrigation agricole.
164	10/04/2015	Conseil Régional Languedoc-Roussillon	192	Ajuster dans le PdM une formule permettant la mise en place de ressources de substitution dans les secteurs où la mobilisation de ces dernières apparaîtra techniquement et financièrement justifiée, en anticipation des PGRE
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	384	Classer le Doron de Beaufort (FRDR363), le torrent de la Gittaz (FRDR10604) et le ruisseau du Dorinet (FRDR1064) en MEFM. Impact avéré des installations hydroélectriques du Beaufortain sur l'hydrologie et la morphologie.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	385	Arly de la source à l'entrée de Flumet (FRDR362a) : supprimer le ROE33237 Barrage de l'Arrondine qui est situé sur l'Arrondine, ajouter le ROE55305 Seuil du pont de l'Ile qui est liste 2.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	386	Arly de la source à l'entrée de Flumet (FRDR362a) : conserver la mesure sur les réseaux et supprimer la mesure sur la STEP. La STEP de Megève et Praz sur Arly est conforme. Le schéma directeur n'as pas identifié d'équipement de traitement de l'ouvrage. La réhabilitation des réseaux de Megève et Praz a été réalisé en 2013-2014.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	387	L'Arly en aval de l'entré de l'agglomération de Flumet (FRDR362b) : retirer la mesure de gestion des déchets pour les pollutions ponctuelles. Pas de pression identifiée sur cette thématique.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	393	Arly en aval de Flumet (DRDR362b) : ajouter une mesure de réhabilitation d'un reseau hors ERU et une mesure reconstruire STEP dans le cadre de ERU. Non conformité de la STEP d'Ugine.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	394	Arrondine (FRDR364) : ajouter l'ouvrage liste 2 Barrage de Jiguet/Joly sur l'Arrondine
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	395	Doron de Beaufort (FRDR363) : ajout d'une mesure "Construire ou aménager un dispositif de stockage, de traitement et de valorisation des boues d'épuration". Compte tenu des dysfonctionnement de l'unité de traitement des boues de la STEP de Villard sur Doron.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	396	Doron de Beaufort (FRDR363) : ajout de mesures d'hydrologie : coordonner la gestion des ouvrages, réviser les débits réservés dans le cadre de la réglementation. Compte tenu des impacts de l'hydroélectricité. Ces mesures seront définies sur la base des propositions de l'étude mesures, mesures, analyses et propositions d'adaptation des régimes hydrologiques des cours d'eau à enjeux du bv du Doron de Beaufort.
208	10/04/2015	Contrat de rivière Arly Doron Chaise	397	Torrent de la Chaise (FRDR11525) : retrait de l'ouvrage Seuil Canal Lallier (ROE33172) car le seuil a été mis en conformité en 2014, ajout des Seuil Bois Blanchard (ROE560009) et Seuil amont pont des Bossons (ROE6361).
8	12/12/2014	Departement des Alpes Maritimes	129	Mesure "réaliser une étude globale ou schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement" inappropriée sur le bassin versant du Haut Var et Affluents (LP_15_05), étant donné que les sources de pollutions sont peu nombreuses
8	12/12/2014	Departement des Alpes Maritimes	130	Mesure "aménager ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif" inappropriée sur le bassin versant de la Basse vallée du Var (LP_15_06)
8	12/12/2014	Departement des Alpes Maritimes	131	L'objectif de bon état fixé en 2015 sur le malvan ne sera pas atteint.
8	12/12/2014	Departement des Alpes Maritimes	135	Sur le bassin versant des Paillons et Côtiers (LP_15_11), il n'y a pas de mesures continuité alors que les seuils sont nombreux. Demande d'inscrire une mesure visant l'aménagement des ouvrages.
30	27/02/2015	Département des Bouches-du-Rhône	173	L'objectif de bon état du Vaccarès (FRDR14a) passe de 2021 à 2027, ce qui constitue un mauvais signal
30	27/02/2015	Département des Bouches-du-Rhône	174	Le département des Bouches-du-Rhône (CG 13) s'interroge sur les conséquences de la mesure "mettre en place un dispositif de soutien d'étiage ou d'augmentation du débit réservé allant au-delà de la réglementation" rattachée à la Durance, sur les irrigations de basse durance et de crau et sur l'alimentation de la nappe phréatique de la Crau
27	13/02/2015	Département des Hautes-Alpes	156	Le Département des Hautes Alpes (CG 05) n'approuve pas les échéances proposées sur les masses d'eau du territoire haut-alpin qui, pour la plupart, affichent une atteinte des objectifs pour 2015 alors qu'un certain nombre de pressions et donc de risque de non atteinte ont été identifiés lors de l'établissement de l'état des lieux de 2013 et au regard du risque de contentieux sous-tendu par l'obligation de résultats donnée par la DCE si le résultat n'est pas atteint en 2015. En conséquence, le CG 05 demande de reprendre les objectifs de bon état arrêtés en réunion départementale annexés à la délibération.
27	13/02/2015	Département des Hautes-Alpes	172	Le Département des Hautes Alpes (CG 05) désapprouve l'échéance proposée sur le guil de la confluence avec le torrent d'aigue agnelle à la confluence avec le cristillan (FRDR305a), affichée en 2021 dans le projet de SDAGE alors que la concertation locale avait proposé 2015
61	09/04/2015	EPTB Vistre	101	Modification de l'objectif de bon état écologique de 2027 à 2015 sur FRDR10761 (Canabou)
61	09/04/2015	EPTB Vistre	102	Modification de l'objectif de bon état écologique de 2021 à 2027 sur FRDR10031 (Rieu d'Aubord)
61	09/04/2015	EPTB Vistre	103	Modification de l'objectif de bon état écologique de 2021 à 2015 sur FRDR132 (Vieux Vistre)
61	09/04/2015	EPTB Vistre	104	Appliquer l'OF5b (eutrophisation) sur l'ensemble des cours d'eau du BV du Vistre
61	09/04/2015	EPTB Vistre	105	Mise en cohérence entre SDAGE et PdM sur l'identification des ME et la proposition de mesures
61	09/04/2015	EPTB Vistre	106	Ajuster de mesures en lien avec le risque inondation sur le BV du Vistre
310	18/06/2015	FDAAPPMA13	472	BV HUVEAUNE : Rajout d'une mesure continuité MIA0301 (aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique) sur la ME FRDR121b l'huveaune du seuil du pont de l'étoile à la mer.
310	18/06/2015	FDAAPPMA13	473	BV BASSE DURANCE : Rajout de la mesure AGR0101 (réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions diffuses ou ponctuelles d'origine agricole) sur la ME FRDR10291 le grand anguillon.
310	18/06/2015	FDAAPPMA13	474	BV BASSE DURANCE : Rajout des mesures MIA0202, AGR0101 et MIA0301 sur les masses d'eau "la Malaudière", "le Gamet/Agranas/Vallat de Meyrol" et "la vallée des Baux".
310	18/06/2015	FDAAPPMA13	475	BV CRAU VIGUEIRAT : Rajout des mesures MIA0202 et AGR0101 sur les masses d'eau le vigueirat, la chapelette et le chalavert.
15	27/02/2015	FRAPNA 74	209	Sur le sous-bassin versant de l'Arve (HR_06_01) Altération continuité: rajouter si possible MIA0101 même si présente par la suite: pour l'aspect plan global de restauration de la continuité aquatique (évoqué en réunion PDM le 20/01/2014)
15	27/02/2015	FRAPNA 74	210	Sur le sous-bassin versant de l'Arve (HR_06_01) Pollution diffuse par les pesticides: ajouter AGR0101 pour les affluents en tête de bassin: pertinence d'effectuer une mesure d'acquisition de connaissance (similaire au Borne) (évoqué en réunion PDM le 20/01/2014)
15	27/02/2015	FRAPNA 74	211	Sur le sous-bassin versant du Chéran (HR_06_03) Prélèvements: avait été évoqué (réunion PDM du 03/02/20014) la mesure RES0303 a été remplacé par la RES0101. Il serait pertinent que les deux mesures soient présentes.
15	27/02/2015	FRAPNA 74	212	Sur le sous-bassin versant du Giffre (HR_06_06) Absence de la mesure MIA0703.
15	27/02/2015	FRAPNA 74	215	Sur le sous-bassin versant des Usses (HR_06_09) Absence de la mesure MIA0703
15	27/02/2015	FRAPNA 74	216	Sur le sous-bassin versant du Sud Ouest Lémanique (HR_06_12) Absence des mesures MIA0703 et MIA0602 (non évoqué en réunion). Par contre, grande ambition et actions locales sur cette thématique.

LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
15	27/02/2015	FRAPNA 74	218	Sur le sous-bassin versant de l'Arve (HR_06_01) MEFM: avaient été identifiés comme cours d'eau atypique avec un fort enjeu crue (Amancette, Bionassay, Arveyron, Ternier, Taconnaz, Chinailon): non retrouvé pour l'instant. Pas dans les MEFM.
15	27/02/2015	FRAPNA 74	219	Sur le sous-bassin versant du Sud Ouest Lémanique (HR_06_12) Altération de la continuité: lors de la réunion PDM du 10/02/2014 pour différentes masses d'eau avaient été évoquée la mesure MIA0301 (ruisseau de la Gorge, Pamphiot, Foron, Redon, ? tous en réservoirs biologiques!!!: il faut demander à ce qu'elle soit mise
15	27/02/2015	FRAPNA 74	233	Sur le sous-bassin versant des Dranses (HR_06_04) Absence de la mesure MIA0703 et MIA0602 (non évoqué en réunion PDM)
15	27/02/2015	FRAPNA 74	234	Sur le sous-bassin versant du Fier et Lac d'Annecy (HR_06_05) MEFM: prise en compte des demandes hors Nat de Calvi qui reste en MEN.
117	14/04/2015	GIPREB	145	réserve émise sur la capacité des ME de l'étang de Berre et de l'étang de Vaine à atteindre le BE en l'absence de mesures fortes pour réduire les pressions sur l'eutrophisation et la stratification
117	14/04/2015	GIPREB	146	Les calendriers actuels de mise en ?uvre du projet de réouverture expérimentale du tunnel du Rove à la circulation d'eau marine sont en mesure de permettre l'atteinte du BE des eaux pour l'étang de Bolmon à l'échéance 2021
117	14/04/2015	GIPREB	147	Propose de compléter le PDM pour l'étang de Berre par des mesures en lien avec la dimension marine des eaux de transition, notamment : - La biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des petits fonds côtiers par la poursuite des études techniques et économiques en lien avec la dérivation vers le Rhône des eaux de la centrale hydroélectrique EDF , et par la protection et le développement des herbiers de zostères - Les apports de pollution des cours d'eau côtiers par la poursuite des actions de réduction des pollutions sur les BV naturels et artificiels. - Les apports des grandes agglomérations et des complexes industriels et portuaires par la mise en ?uvre de mesures préventives contre les pollutions accidentelles urbaines et industrielles (construction et gestion appropriée de bassins de rétention) - Les ressources halieutiques des zones côtières par la diversification des ressources marines (valorisation et gestion appropriée des stocks de coquillages fousseurs et filtreurs)
141	01/04/2015	interCLE Ouche-Vouge	421	Ajout de la mesure MIA0202 sur la ME FRDR11304a - la Cent-Fonts jusqu'à la Varaude.
194	17/04/2015	Mairie ARLES	162	approuve le PDM
194	17/04/2015	Mairie ARLES	164	PDM ? Demande une vigilance particulière sur : - L'intérêt de donner une priorité particulière au traitement des pressions qui s'exercent sur l'amont du fleuve Rhône, tant au niveau qualitatif que quantitatif, mais qui conditionnent l'atteinte du BE d'un nombre important de ME par effet d'impacts « en cascade » - La nécessité d'un suivi (complémentaire au suivi DCE) après 2016 sur la ME FR_DT_14a (Vaccarès) afin de mesurer l'évolution de la contamination chimique du milieu et l'atteinte des objectifs environnementaux - L'intérêt de maintenir sur la ME FR_DT_14c (palissade) une station du programme de contrôle assurant le suivi qualitatif des eaux superficielles afin d'évaluer au plus près de l'embranchement l'impact réel des programmes mis en ?uvre sur l'ensemble du fleuve Rhône
71	08/04/2015	Mairie Thonon les Bains	206	Demande la prise en compte de l'étude sur la Dranse aval et retrait des mesures PDM sur le volet quantitatif
71	08/04/2015	Mairie Thonon les Bains	207	Demande la prise en compte de l'étude sur le Pamphiot et retrait des mesures PDM sur le volet quantitatif
40	17/02/2015	Parc national des Cévennes	14	Ajout des mesures MIA0601, MIA0303 et COL0101 sur le BV de la Cèze
40	17/02/2015	Parc national des Cévennes	15	Ajout de la mesure MIA0602 sur le BV de la Cèze
40	17/02/2015	Parc national des Cévennes	16	Ajout de la COL0201 sur le BV de la Cèze
40	17/02/2015	Parc national des Cévennes	17	Ajout des mesures MIA0303, RES0701 et COL0101 sur le BV des Gardons
40	17/02/2015	Parc national des Cévennes	18	Ajout des mesures MIA0601, MIA0602, MIA0303, RES0802, COL0101 et COL0201 sur le BV de l'Hérault
32	16/03/2015	Parc National du Mercantour	149	la vulnérabilité de la ressource en eau dans le Mercantour devrait être mieux prise en compte par la réduction des impacts des activités humaines
257	30/04/2015	PNM Golfe du Lion	449	Demande de justification du report d'échéance à 2027 pour l'état chimique avec ubiquiste de la ME FRDC02a. Un seul déclassement ayant été observé en 2009 du au 4-ter-octylphénol.
257	30/04/2015	PNM Golfe du Lion	450	ME FRDC02a en RNAOE écologique mais en objectif 2015 ce qui semble contradictoire.
257	30/04/2015	PNM Golfe du Lion	451	Problème de cohérence entre les objectifs affichés sur la carte page 152 du PDM et le tableau des objectifs du SDAGE.
68	10/04/2015	PNR de Camargue	132	Exprime des inquiétudes concernant les objectifs fixés aux masses d'eau de Camargue et en particulier le report de l'échéance de 2021 à 2027 pour l'atteinte du BE du complexe Vaccarès (ME FR_DT_14a) sur lequel les ambitions devraient être plus grandes pour garantir une réelle diminution des pressions et l'amélioration de la qualité écologique de cette ME classée Réserve naturelle nationale.
68	10/04/2015	PNR de Camargue	165	approuve le PDM
68	10/04/2015	PNR de Camargue	166	Demande une vigilance particulière sur les points suivants : - priorité au traitement des pressions qui s'exercent sur l'amont du fleuve Rhône - nécessité d'un suivi sur la ME FR_DT_14a afin de mesurer l'évolution de la contamination chimique du milieu et l'atteinte des objectifs - maintenir sur la ME FR_DT_14c une station du programme de contrôle
205	16/04/2015	PNR du Queyras	167	Le projet de SDAGE fixe pour la quasi totalité des ME du BV du Guil l'atteinte des objectifs pour 2015. Or sur certaines ME des nouvelles mesures sont nécessaires pour l'atteinte du BE (exemple : travaux de restauration de la continuité sur le seuil sous la D902 au droit du camping du Villard et sur le Guil pour le seuil du Lombard)
205	16/04/2015	PNR du Queyras	168	Sur la dégradation morphologique des mesures ressortent sur le Cristillan, soulignant les problèmes majeurs d'inondation sur le cône de déjection. Plusieurs masses d'eau sont également soumises à des pressions de pollutions ponctuelles. Des mesures ont été discutées et validées avec les ComCom du Queyras et du Guillemois pour traiter ces pollutions et en tenant compte de l'avancée importante depuis la réalisation des steps et des réseaux sur le territoire. Le report du bon état à 2021 ou 2027 tenait compte de la faisabilité technique et financière de la mise en place de ces mesures. Au vu des décalages entre le projet de SDAGE et les propositions d'ajustement interrogation sur le risque de contentieux lié au non respect de ces objectifs
205	16/04/2015	PNR du Queyras	169	4 ME sur le bas du BV (Rif Bel Chagne, Chagnon, et Guil à l'aval du barrage de maison du Roy) sont concernées par des pressions liées à un déséquilibre quantitatif et aux prélèvements. L'étude ressource portée par le Parc vise à approfondir les connaissances notamment sur ces secteurs pour proposer des mesures adaptées de suivi et d'optimisation de la gestion des ouvrages , le report du bon état à 2021 ou 2027 tenait compte de la faisabilité technique et financière de la mise en place de ces mesures. Au vu des décalages entre le projet de SDAGE et les propositions d'ajustement interrogation sur le risque de contentieux lié au non respect de ces objectifs

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
205	16/04/2015	PNR du Queyras	170	incompréhension sur le déclassement de la ME du Guil de la confluence à l'aigue agnelle à la confluence avec le cristillan en MEFM. Cette ME n'est pas impactée par des pressions significatives qui peuvent justifier un report d'échéance du BE.
244	06/05/2015	PNR Lubéron	447	Valide le PDM sur les bassins versants concernés par le périmètre du Parc
149	16/04/2015	PNR Narbonnaise	184	Ajout de mesures territorialisées en lien avec le volet territorial du PCEM du Narbonnais (changement climatique)
149	16/04/2015	PNR Narbonnaise	185	Ajout de mesures territorialisées en lien avec la gestion locale et l'aménagement du territoire
149	16/04/2015	PNR Narbonnaise	186	Ajout d'une mesure territorialisée "Elaborer un plan d'action sur un seul périmètre de protection des plans d'eau et lagunes et soutenir ce type de démarche", car la question des pesticides est considérée comme trop cantonnée aux AAC
149	16/04/2015	PNR Narbonnaise	187	Ajout d'une mesure territorialisée sur la réutilisation des eaux usées comme nouvelle ressource potentielle
214	27/04/2015	PNR Préalpes d'Azur	213	Approuve le PDM proposé sur les bassins versants compris dans le périmètre du Parc.
214	27/04/2015	PNR Préalpes d'Azur	214	Bien que de bonne qualité écologique relativement aux autres bassins versants du secteur, le BV de l'estéron pourrait faire l'objet de mesures préventives afin d'anticiper sa dégradation. En effet, des pressions dues aux activités de pleine nature telles que le canyoning et la baignade peuvent mettre en péril l'équilibre biologique et le BE écologique de la rivière Estéron et de ses affluents. Interrogation sur la manière dont ces pressions sont prises en compte et les mesures envisagées pour concilier les activités de plein nature liées à l'eau avec la préservation de l'environnement en vue d'un développement durable
127	16/05/2015	Privas Centre Ardèche	352	Inscrire le bv de l'Ouvèze en territoire prioritaire pour l'OF 5A "Lutte contre les pollutions d'origine domestiques ou industrielles". Etude POYRI de 2010-2012 qui confirme la sensibilité à la pollution urbaine, pour cause d'arrivée d'eaux usées par un ancien dallot dans la traversée de Privas.
127	16/05/2015	Privas Centre Ardèche	364	Demande d'explication sur l'absence de mesures sur le Mezayon
72	01/04/2015	Privas Centre Ardèche CA	182	Inscrire le bassin versant de l'Ouvèze en territoire prioritaire au titre de l'OF 5A Lutte contre les pollutions d'origine domestique. Problème identifié sur les réseaux d'eaux usées dans la traversée de Privas, secteur Moulin de Madame en amont de la STEP de Gratenas (cf. investigations POYRY à poursuivre).
129	15/04/2015	SAGYRC	368	FRDR482a : demande d'explication sur l'objectif de bon état chimique pour 2015 du fait des incertitudes pour les teneurs en pesticides relevées. En outre la problématique pesticides est mentionnée pour la dérogation d'objectif d'état écologique alors que ce paramètre relève en théorie du bon état chimique.
79	16/04/2015	Scot Metropole Savoie	351	La réalisation d'un PGRE sur la Combe de Savoie n'est pas adaptée. L'étude du CG73 démontre une sensibilité en cas de crise majeure mais des solutions existent par le captage de Saint Jean de la Porte. La Combe de Savoie semble être dans une situation de vigilance vis-à-vis de l'eau potable et non dans une situation de résorption de déficit.
57	01/04/2015	SEDIVE	181	Demande que le PDM soit complété pour permettre le soutien aux actions de sécurisation de l'AEP en particulier dans les secteurs sensibles aux pollutions diffuses et accidentelles.
211	01/01/2015	SEM et SIGR	382	Ajout de la pression de continuité sur les masses d'eau Grand Malval (20 ouvrages infranchissables) et Mézerin (idem) pour justifier le report d'objectif à 2021.
211	01/01/2015	SEM et SIGR	383	Le Langonand, Le Ban, Le Mézerin, La Mornante, Le Grand Malval : inscrire les actions prévues par le CR au PDM.
178	15/04/2015	SI BV Huveaune (SIH)	150	L'huveaune de sa source au Merlançon (FRDR 122) ainsi que l'huveaune du merlançon au seuil du pont de l'étoile (FRDR121a) sont considérés en état écologique MOYEN alors que l'huveaune du seuil du pont de l'étoile à la mer (FRDR121b) est en bon potentiel écologique. L'expérience de terrain et des pressions montrent le contraire. L'huveaune amont, subissant peu de pressions voit ses échéances d'atteinte du BE repoussés à 2027 alors que l'huveaune aval subissant d'importantes pressions est censé avoir atteint le BP en 2015
178	15/04/2015	SI BV Huveaune (SIH)	151	idem pour le ruisseau du jarret (FRDR11418) qui est classé comme étant en bon potentiel alors qu'il s'agit d'un cours d'eau contraint et bétonné sur la majeure partie de son linéaire, tout comme le vallon de Fenouilloux (FRDR10937), Le jarret subissant d'importantes pressions est censé avoir atteint le BP en 2015
63	08/04/2015	SIAGA	152	Supprimer le Tier (ou le Palluel FRDR516) de la liste de la carte risque eutrophisation 5B-A.
63	08/04/2015	SIAGA	153	Supprimer le Tier (ou le Palluel FRDR516) de la carte 5C-A substances dangereuses.
63	08/04/2015	SIAGA	154	Supprimer la masse d'eau « Alluvions du Guiers - Herretang » comme masse d'eau souterraine dans laquelle les zones de sauvegarde sont à delimitier (5E-B) et ajouter la masse d'eau sur la carte 5E-A.
63	08/04/2015	SIAGA	155	
63	08/04/2015	SIAGA	160	Demande d'explication sur les reports d'objectif des masses d'eau suivantes qui avaient un objectif 2015 au SDAGE 2010-2015 : Lac d'Aigublette (FRDL61) Grenant (FRDR10450) Jeanjoux (FRDR10744) Guindan (FRDR11055) Bois des Carmes (FRDR11431) Laysse de Novalaise (FRDR514) Guiers Vif Amont (FRDR517b)"
63	08/04/2015	SIAGA	161	Demande d'explication sur l'évolution de l'objectif d'EE par rapport à celui fixa dans le SDAGE 2010-2015 pour les masses d'eau : Herretang (11431) Ainan (1469) Tier (516)
63	08/04/2015	SIAGA	163	Demande d'explication sur la différence d'objectif pour le Guiers mort amont (517a) qui a un objectif 2015 et une mesure de continuité et le Guiers vif amont (517b) qui a un objectif 2021 sans mesures.
63	08/04/2015	SIAGA	356	FRDR515 suppression de l'ouvrage Seuil Gué d'Avaux ROE37603
63	08/04/2015	SIAGA	358	Le Palluel (FRDR10399) : ajout de ROE540044
158	16/04/2015	SIAUBC	158	La ME DU Golfe des Lérins (LP_15_92) est considérée comme ayant atteint le BE écologique et chimique dès 2015. Or le PDM prévoit une mesure pour l'atteinte du BE du milieu marin du golfe de Lérins. Pour quelles raisons le SDAGE intègre-t-il une mesure relative à la gestion des usages et la fréquentation de ce site naturel dont le BE écologique et chimique est déjà atteint ?
102	14/04/2015	SICASIL	144	La ME DU Golfe des Lérins (LP_15_92) est considérée comme ayant atteint le BE écologique et chimique dès 2015. Or le PDM prévoit une mesure pour l'atteinte du BE du milieu marin du golfe de Lérins. Pour quelles raisons le SDAGE intègre-t-il une mesure relative à la gestion des usages et la fréquentation de ce site naturel dont le BE écologique et chimique est déjà atteint ?
170	15/04/2015	SIGA Tech	193	Masse d'eau FRDC02a identifiée en objectif 2027 pour l'état chimique sans précision du paramètre déclassant
170	15/04/2015	SIGA Tech	195	Demande de clarification sur les conséquences pour le SAGE Tech-Albères du déclassement état chimique de la masse d'eau FRDC02a
170	15/04/2015	SIGA Tech	196	Suppression de la mesure RES0301 (OUGC) compte tenu de son inadéquation avec le contexte local (canaux mixtes agricoles, agrément, domestique, espaces verts) sur le BV du Tech.
75	10/04/2015	SIIVU de la Haute-Siagne	134	Pourquoi la grande frayère est classée avec une « altération de l'hydrologie » alors que les autres ME sont identifiées en prélèvements, pourtant les mesures à mettre en place dans les 2 cas sont identiques
75	10/04/2015	SIIVU de la Haute-Siagne	136	Interrogation sur le classement en pression « prélèvements » sur le biançon à l'amont du lac de st cassien
130	17/04/2015	SMAGE des Gardons	188	Retrait du Gardon d'Alès Lozérien dans les mesures relatives à la continuité écologique car retiré de la liste 2 L.214-17
132	17/04/2015	SMBT	189	Ajout de mesure spécifiques au volet zones conchylicoles du registre des zones protégées (sans précision des mesures à viser)

LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
105	26/03/2015	SMBVL	178	Sur la masse d'eau FRDR11776 (ruisseau le Béal), située sur le bassin du Lez (DU_11_04), il est préconisé dans le PDM de réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau (mesure MIA0202). Compte tenu de son usage, le ruisseau du Beal pourra difficilement faire l'objet d'une opération de restauration de sa morphologie. Il n'est pas opportun d'inscrire cette mesure pour cette masse d'eau
105	26/03/2015	SMBVL	179	Sur la masse d'eau FRDR11219 (ruisseau des Massanes), située sur le bassin du Lez (DU_11_04), il est préconisé dans le PDM de réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau (mesure MIA0202). Le torrent dans sa partie aval est très contraint entre des habitations et une route. Il n'est pas opportun d'inscrire cette mesure pour cette masse d'eau
105	26/03/2015	SMBVL	180	La rivière la veysanne (FRDR10827), située sur le bassin du Lez (DU_11_04), est indiquée en état moyen alors qu'il s'agit d'un très petit cours d'eau en tête de bassin versant, classé réservoir biologique et pour lequel la pression de pollution organique domestique a été levée. Désaccord sur la dérogation à 2021 et propose de ramener l'objectif de bon état à 2015, pour mettre en cohérence l'échéance avec les données de suivi physico-chimiques de la station de surveillance à Vesc.
81	13/04/2015	SMIGIBA	175	Les propositions de report de délais de 2015 à 2021 ou 2027 faites en réunions de concertation n'ont pas été prises en compte malgré les argumentaires techniques et financiers, aucune ME n'aura atteint le BE fin 2015, certaines actions concourant à l'atteinte du BE se réalisant après. Demande de reprise des objectifs formulés en réunion de concertation
81	13/04/2015	SMIGIBA	176	Les actions de gestion du transit sédimentaire au niveau du piège à gravier de Sisteron n'apparaissent pas dans le PDM
81	13/04/2015	SMIGIBA	177	Les actions de gestion du transit sédimentaire au niveau de l'ouvrage de St Sauveur à Serres n'apparaissent pas dans le PDM
121	10/04/2015	SYMADREM	141	Pour surveiller au quotidien les débits du fleuve Rhône la référence hydrométrique sur le fleuve se situe à la station de Beaucaire/Tarascon, en amont de la séparation des bras du petit Rhône et grand Rhône. Afin d'améliorer la gestion des inondations et suivre plus précisément la problématique de l'étiage, le SYMADREM demande l'introduction d'une mesure pour mettre en place des moyens de suivi sur le petit Rhône et le grand Rhône ainsi que sur le niveau marin
3	04/03/2015	Syndicat des nappes de la plaine du Roussillon	9	Retrait de la mesure AGR0803 sur les masses d'eau souterraines du Quaternaire et du Pliocène
3	04/03/2015	Syndicat des nappes de la plaine du Roussillon	10	Ajout de la mesure RES0501 sur les masses d'eau souterraines du Quaternaire et du Pliocène
3	04/03/2015	Syndicat des nappes de la plaine du Roussillon	11	Ajout de la mesure COL0101 sur les masses d'eau souterraines du Quaternaire et du Pliocène
159	16/04/2015	Syndicat des rivières des territoires de Chalarnonne	303	Demande de suppression de la mesure MIA0301 pour un ouvrage (ROE27807). Justification de la structure: une rivière de contournement a été mise en place en 2014 et permet désormais d'assurer une continuité biologique.
159	16/04/2015	Syndicat des rivières des territoires de Chalarnonne	304	Il s'agit donc de le remplacer par le seuil de Chapuis qui fera l'objet d'un aménagement dans les mois à venir.(demande en lien avec la demande précédente sur la suppression de la mesure MIA0301 pour l'ouvrage ROE27807)
159	16/04/2015	Syndicat des rivières des territoires de Chalarnonne	305	Demande de modification de la nature de l'objectif pour la masse d'eau FRDR577a: souhait d'une classification en masse d'eau artificielle (car actuellement en masse d'eau naturelle). Justification: liée au système dombe des étangs, et sur la carte de Cassini, aucun tracé n'est cartographié sur sa partie amont (de l'étang Glareins au lieu-dit les Oures), on observe plutôt un sembler de fossés associés à des chaînes d'étangs.
159	16/04/2015	Syndicat des rivières des territoires de Chalarnonne	309	Demande d'ajout de la mesure AGR0202 pour la masse d'eau FRDR11120 (la Callonne). Justification: il s'agit d'une des rivières sur laquelle on observe le plus de nitrates dans les eaux. La mise en place de mesures de lutte contre l'eutrophisation semble donc justifiée. Concernant les pesticides, les données sont plus mitigées, mais les analyses 2015 réalisées dans le cadre du bilan de contrat pourraient apporter plus de précision mais arriveront plus tard (après la consultation des assemblées). La structure précise que des pressions existent et qu'à ce titre, le SRTC a engagé des actions de lutte contre les pollutions diffuses dans le cadre des MAEC en 2015 et 2016 en intégrant notamment le bassin versant de la Callonne.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	331	Ajout de la pression de prélèvement et des mesures mise en place de débit réservé et RES0303 sur la Gouelle FRDR10684. Multitude de petits plans d'eau présents et projetés à court terme. Ces plans d'eau parfois situés en zones humides ou dans l'espace de fonctionnalité de ces dernières ont un impact sur le débit et augmentent les assècs. Pas de dispositifs de débit réservés. L'EVP indique que ces plans d'eau empêche la réalimentation naturelle après la période estivale.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	332	Sur le Crémieux FRDR10697, ajout de la pression de pollution urbaine et domestique et des mesures ASS0402 (STEP) et ASS0302 (réseau). Impact notable de la station de Peaugres relevé dans l'étude qualité 2012-2013.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	333	Ruisseau le Ternay (FRDR11560), ajout de la pression pollutions domestique et urbaine et de la mesure ASS0302 (réseau). Pression identifiée dans l'étude qualité 2012-2013 et confirmé par un suivi de déversoirs d'orage en 2014 par la DDT42. La mesure est mentionnée pour le Pontin qui est également impacté.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	334	Le Torrenson (FRDR1357) : ajout de la pression pollution domestique urbaine conformément au tableau du risque issu de la réunion PDM et ajout de la mesure ASS0302 (réseau). Impact du réseau de Davézieux identifiée dans l'étude qualité 2012-2013.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	335	Déome de l'amont de Bourg Argental à la confluence Cance Déome(FRDR641c) : ajout de la pression pollution urbaine et domestique conformément au tableau du risque issu de la réunion PDM, et ajout de la mesure ASS0302 (réseau). Impact des réseaux de Bourg-Argental, Saint Marcel, Bouliou, Saint-Calri, Savas, Davézieux et Annonay ainsi que de nombreux industriels.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	336	L'Ecoutay (FRDR465): ajout de la mesure MIA0202 (opération classique de restauration). Suite à la réalisation des plans de gestion des cours d'eau réalisés par le S3R et au vu de l'état du lit et des berges (cours d'eau incisé, anthropisé avec bois mort et risque important de la formation d'embarcades), et des problèmes de morphologie.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	337	Le Batalon (FRDR469) : ajout de MIA0301, MIA0101, MIA0202, RES0303, ASS0201, ASS0402, AGR0401, AGR0202, AGR0302, AGR0801, AGR0804, AGR0303, AGR0802, COL0201. Mesures retenues lors de la réunion PDM.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	339	Le Vérin (FRDR10475) : ajout de la mesure MIA0202 Le Batalon (FRDR469) : ajout de ASS0302 et ASS0401. L'Epervier (FRDR11635) : ajout de MIA202. Demandes complémentaires basées sur la connaissance locale.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	340	La Valencize (FRDR10621) : ajout de MIA0301, MIA0202, RES0303, ASS0302, ASS0502, AGR0303, AGR0401, AGR0802, COL0201. Mesures retenues lors de la réunion PDM.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	341	L'Epervier (FRDR11635) ajout de AGR0303, AGR0401, AGR0802, COL0201. Mesures retenues lors de la réunion PDM.
97	15/04/2015	Syndicat des Trois Rivières	342	
169	17/04/2015	Syndicat Eyrieux Clair	372	Rétablir de ruisseau des Eygas FRDR10280 dans l'objectif de bon état 2015.

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
169	17/04/2015	Syndicat Eyrieux Clair	373	Rantoine (FRDR11440) et Boyon (FRDR10133) : passer en objectif 2021.
84	15/04/2015	Syndicat intercommunal à vocation unique Lange Oignin	312	Report de l'échéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR10050 de 2021 à 2015. Report injustifié, car aucune amélioration notable et aucun travaux réalisés sur ce cours d'eau depuis le dernier SDAGE. L'objectif 2015 est inatteignable: morphologie, sédiments, aspects quantitatifs..., sont des paramètres justifiant de maintenir, à minima, l'échéance de 2021.
84	15/04/2015	Syndicat intercommunal à vocation unique Lange Oignin	313	Modification de l'échéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR10387a: passage de 2021 à 2015. Objectif non atteignable : d'importants problèmes de continuité demeurent et ne seront pas résolus en 2015.
84	15/04/2015	Syndicat intercommunal à vocation unique Lange Oignin	314	Modification de l'échéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR10387b: passage de 2021 à 2027. Au regard des enjeux, 2021 pourrait éventuellement être justifié.
84	15/04/2015	Syndicat intercommunal à vocation unique Lange Oignin	315	Modification de l'échéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR10676: passage de 2021 à 2015. Selon le SIVU, ce report est injustifié: aucune amélioration notable et aucuns travaux réalisés sur ce cours d'eau depuis le dernier SDAGE. L'objectif 2015 est inatteignable : morphologie, continuité, sont des paramètres qui justifient de reporter l'échéance à 2027.
84	15/04/2015	Syndicat intercommunal à vocation unique Lange Oignin	316	Echéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR11041 est 2015. Or, cet objectif semble inatteignable selon le SIVU: à cause des paramètres suivants: morphologie, continuité.
84	15/04/2015	Syndicat intercommunal à vocation unique Lange Oignin	317	Echéance de l'objectif de la masse d'eau FRDR11322 est 2015. Or, cet objectif semble inatteignable selon le SIVU: à cause des paramètres suivants: morphologie, continuité.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	285	Demande d'ajout de mesure suivante sur la masse d'eau "Morge aval" FRDR322b: ASS0101. Justification: la Morge aval traverse des zones très urbanisées, notamment la commune de Moirans, et certains de ses affluents traversent des zones d'activités industrielles (Centr'Alp). L'état des lieux confirme les pressions polluantes exercées sur cette masse d'eau avec plus de 40 molécules toxiques retrouvées dans l'eau et les sédiments (HAP, métaux lourds, PCB...) et une pollution organique importante.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	286	Demande d'ajout de mesure suivante sur la masse d'eau "Morge aval" FRDR322b: IND0101. Justification: la Morge aval traverse des zones très urbanisées, notamment la commune de Moirans, et certains de ses affluents traversent des zones d'activités industrielles (Centr'Alp). L'état des lieux confirme les pressions polluantes exercées sur cette masse d'eau avec plus de 40 molécules toxiques retrouvées dans l'eau et les sédiments (HAP, métaux lourds, PCB...) et une pollution organique importante.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	287	Demande d'ajout de mesure suivante sur la masse d'eau "Morge aval" FRDR322b: ASS0202. Justification: la Morge aval traverse des zones très urbanisées, notamment la commune de Moirans, et certains de ses affluents traversent des zones d'activités industrielles (Centr'Alp). L'état des lieux confirme les pressions polluantes exercées sur cette masse d'eau avec plus de 40 molécules toxiques retrouvées dans l'eau et les sédiments (HAP, métaux lourds, PCB...) et une pollution organique importante.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	288	Demande d'ajout de mesure suivante sur la masse d'eau "Morge aval" FRDR322b: ASS0302. Justification: la Morge aval traverse des zones très urbanisées, notamment la commune de Moirans, et certains de ses affluents traversent des zones d'activités industrielles (Centr'Alp). L'état des lieux confirme les pressions polluantes exercées sur cette masse d'eau avec plus de 40 molécules toxiques retrouvées dans l'eau et les sédiments (HAP, métaux lourds, PCB...) et une pollution organique importante.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	289	Demande d'ajout mesure ASS0101 sur la masse d'eau FRDR11303. Justification: la pollution organique est très forte en raison du dysfonctionnement de certains systèmes d'assainissement et ces pressions sont confirmées par les résultats de leur étude étude préalable au contrat de rivière.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	290	Demande d'ajout mesure ASS0302 sur la masse d'eau FRDR11303. Justification: la pollution organique est très forte en raison du dysfonctionnement de certains systèmes d'assainissement et ces pressions sont confirmées par les résultats de leur étude étude préalable au contrat de rivière.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	291	Demande d'ajout mesure ASS0801 sur la masse d'eau FRDR11303. Justification: la pollution organique est très forte en raison du dysfonctionnement de certains systèmes d'assainissement et ces pressions sont confirmées par les résultats de leur étude étude préalable au contrat de rivière.
142	13/04/2015	Syndicat intercommunal bassin Fure	357	Demande de rattachement de la masse d'eau FRDR10235 "ruisseau du Ballardier" au sous-bassin versant de la Fure. Justification: Le syndicat avait déjà sollicité l'Agence pour modifier le nom de la masse d'eau et mettre à jour les données, car la masse d'eau n'est pas cartographiée correctement.
177	16/04/2015	Syndicat intercommunal bassin versant de l'Albarine	310	Demande d'ajout de la mesure MIA0602 pour la masse d'eau de l'Albarine de sa source au bief des Vuires (FRDR485). Justification: l'affectation de cette mesure permettrait la mise en cohérence avec les actions et projets menés par le SIABVA et le CEN que l'important réseau de zones humides de tête de bassin présent sur le secteur. A ce jour, plus de 100 hectares de zones humides font l'objet de plans de gestion sur cette seule masse d'eau.
190	17/04/2015	Syndicat Mixte de la Véore	376	La Véore de sa source à la D538 (FRDR448b) : ajout de la mesure MIA0301 (aménagement d'ouvrages) en conformité avec la dérogation pour l'objectif bon état sur la continuité, et avec les projets du syndicat.
190	17/04/2015	Syndicat Mixte de la Véore	377	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône (FRDR448a) : la mesure RES0701 (mise en place d'une substitution) correspond au projet de retenue Chateaudouble/Peyrus qui se situe sur la Véore amont.
190	17/04/2015	Syndicat Mixte de la Véore	378	Le Bost (FRDR10618) : ajout de la pression morphologie car le lit est cuvélé dans la traversée de Montvendre et les berges endiguées sur l'aval du village (merlons instables et irréguliers) jusqu'à la confluence avec la Véore. Selon les opportunités foncières, le SMBV pourra être amené à réaliser des actions de restauration (avec effacement des digues obsolètes).
190	17/04/2015	Syndicat Mixte de la Véore	379	L'Ecoutay (FRDR10975) : remplacer les mesures MIA0202 (restauration classique) par la mesure MIA0101 (étude) car il sera très difficile d'engager des travaux avant 5 ans.
190	17/04/2015	Syndicat Mixte de la Véore	380	Le Pétochin (FRDR10081) : pourquoi la masse d'eau ne fait-elle pas l'objet de mesures sur le quantitatif ? Bassin en ZRE.
190	17/04/2015	Syndicat Mixte de la Véore	381	L'Ozon (FRDR10666) : ajout de mesures prélèvement RES0303, RES0202, RES0201, RES0301.
160	14/04/2015	Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique (SYMASOL)	208	Demande d'ajout de la mesure MIA0402 pour les actions de restauration des berges du lac Léman sur le bassin du Sud Ouest Lémanique.
100	09/04/2015	Syndicat mixte des rivières du Beaujolais	349	Créer la masse d'eau la Mézerine, car elle n'est plus un affluent du Sancillon (FRDR11532) mais un affluent direct de la Saône.
100	09/04/2015	Syndicat mixte des rivières du Beaujolais	350	Remplacer les noms des masses d'eau "ruisseau de Presle" (11669) et "bief de Sarron" (FRDR11386) par respectivement "le Douby" et "le Butecrot", noms utilisés sur les cartes IGN et par les acteurs locaux.

**LISTE DES REMARQUES FORMULEES DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES SUR LES PROJETS DE SDAGE ET PROGRAMME DE MESURES
PORTANT SUR LES MESURES ET LES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU**

Code de l'avis	Date de l'avis	Nom de la structure	Code demande	Libellé de la demande
45	01/04/2015	Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise	19	Modification de l'objectif d'état chimique du Médard à 2027
45	01/04/2015	Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise	20	Ajout de la mesure MIA0303 sur le BV Petite Camargue
45	01/04/2015	Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise	21	Ajout de la mesure MIA0602 sur le BV de la Petite Camargue
45	01/04/2015	Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise	22	Ajout de la mesure MIA0503 sur le BV Petite Camargue ou littoral cordon lagunaire
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	204	Demande d'ajout de mesures sur la masse d'eau FRDR10870 "bief Bourbon": AGR0202, AGR0303, COL0201, MIA0202, MIA0303.
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	205	Erreur de dénomination d'une masse d'eau FRDR10870. Elle est nommée "rivière la petite Veyle" dans le tableau des objectifs, alors qu'il s'agit en réalité du "bief Bourbon (après vérification sur l'atlas cartographique Carmen). La petite Veyle correspond en fait à la masse d'eau FRDR580, correctement identifiée par ailleurs.
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	308	Demande d'ajout de la mesure MIA0202 pour la masse d'eau FRDR10345 "rivière me Menthon". Justification: deux opérations ont déjà eu lieu pour favoriser la continuité latérale. De plus, une nouvelle opération est prévue en 2018 pour une recréation d'annexe hydraulique en amont du moulin de la Cassevesce.
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	311	Demande d'ajout de la mesure MIA0202 pour la masse d'eau FRDR587b "la Veyle de Lent au plan d'au de Saint-Denis-Les-Bourg". Justification: Dans le cadre de son nouveau contrat de rivière, le Syndicat Mixte Veyle Vivante prévoit d'intervenir sur l'intégralité des ouvrages causant une rupture de continuité, soient une dizaine d'ouvrages. Ces interventions seront de nature et d'ampleur variées, cependant plusieurs d'entre elles nécessiteront la mise en oeuvre d'opérations de restauration de la rivière suite par exemple à l'arasement d'un seuil.
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	319	Demande de modification de l'échéance d'atteinte du bon état de FRDR10345: passage de 2015 à 2027. Justification : paramètres faisant l'objet d'une adaptation = morphologie
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	320	Demande de modification de l'échéance d'atteinte du bon état de FRDR10870: passage de 2015 à 2027. Justification: paramètres faisant l'objet d'une adaptation = morphologie, hydrologie, pesticides
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	321	Demande de modification de l'échéance d'atteinte du bon état de FRDR11083: passage de 2015 à 2027. Justification: paramètres faisant l'objet d'une adaptation = pesticides
182	14/04/2015	Syndicat Mixte Veyle Vivante	322	Demande de modification de l'échéance d'atteinte du bon état de FRDR587a: passage de 2015 à 2027. Justification: paramètres faisant l'objet d'une adaptation = pesticides, nutriment et continuité
323	16/06/2015	Syndicat mixte du SCOT Bugey	467	FRDR523:reconstruction ou création d'une nouvelle STEP mais les communes d'Artemare et de Vieu disposent aujourd'hui de STEP sur lesquelles les travaux ont été menés récemment
323	16/06/2015	Syndicat mixte du SCOT Bugey	468	FRDR522b: opération de restauration des fonctionnalités du cours d'eau préconisé, mais à priori des travaux ont été réalisés sur la commune de Talissieu.
323	16/06/2015	Syndicat mixte du SCOT Bugey	469	FRDR11806: étude des pollutions diffuse préconisée. la commune de Thézillieu indique qu'une pollution agricole est bien identifiée à proximité immédiate de la source de l'Arène, celle-ci a fait l'objet de nombreux signalements auprès des services concernés mais aucune suite n'a été donnée.
323	16/06/2015	Syndicat mixte du SCOT Bugey	470	FRDR520:étude visant à préserver la ressource en eau préconisée. Une action complémentaire de révision des débits réservés serait également nécessaire
33	25/03/2015	Syndicat Rivage	12	Mise en cohérence de la carte PdM relative aux objectifs des eaux superficielles (p152)
37	10/03/2015	SYRIBT	171	Le Buvet (FRDR10734) : ajouter les pesticides comme paramètre de dérogation. Cours d'eau très urbanisé sur une partie de son cours avec une sensibilité forte aux transferts de pesticides (cf. BURGEAP avril 2008).